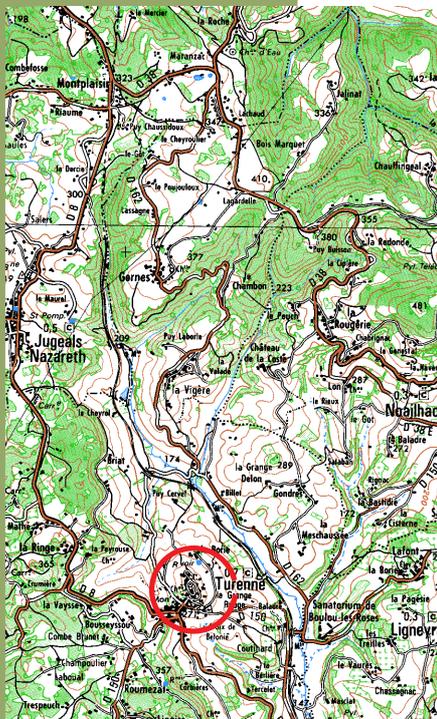


Communes: **LIGNEYRAC, NOAILHAC, TURENNE**

Site classé par
Décret ministériel du:
27 avril 2010

Superficie: **1840 ha**

Situation:
15 km au sud de Brive,
10 km à l'ouest
de Collonges-la-Rouge



Butte de Turenne et ses environs



COMPOSANTES DU SITE

A la rencontre de 3 régions, Limousin, Périgord et Quercy, Turenne constitue un des sites les plus prestigieux du Limousin. En position clé sur l'axe nord-sud de la vallée de la Tourmente, le promontoire rocheux domine en vue lointaine la vallée de la Dordogne.

Occupé très tôt dans l'histoire, c'est au XI^{ème} siècle que les seigneurs de Turenne firent édifier le château sur l'emplacement actuel. Le château primitif (en bois) se trouvait sur la rive gauche de la Tourmente, au sommet du puy de Gondres.

La vicomté de Turenne, dont les premiers seigneurs apparurent vers 823, devint peu à peu un véritable état féodal et au XIV^{ème} siècle un des plus grands fiefs de France. Le château de Turenne ne fut pas uniquement une citadelle mais aussi un foyer de culture, lieu de rendez-vous pour les troubadours (XIII^{ème}) et théâtre de fêtes magnifiques (XV^{ème}). Il possédait une importante bibliothèque.

Au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les vicomtes de Turenne, guerriers, souverains, politiques, diplomates, étendaient leur autorité sur cent onze paroisses dans les trois provinces du Limousin, du Périgord et du Quercy, soit sur

environ cent mille personnes. Leur puissance était assise sur un état pratiquement indépendant des Rois de France puisqu'ils battaient monnaie et réunissaient des Etats Généraux. La vicomté fut le repaire de la rébellion lors des guerres de religion et des troubles de la Fronde. C'est la session de la vicomté de Louis XV en 1738, qui mit fin aux privilèges. Henri de la Tour d'Auvergne, "le grand Turenne", appartenait à la dernière famille ayant occupé le siège vicomtal.

De la forteresse du Moyen-Age il subsiste la tour ronde dite de César, au nord (XII^{ème} siècle) et la tour quadrangulaire au sud, dite du Trésor (XV^{ème}) qui défendait l'entrée du château. Entre les 2 tours s'élevait un vaste corps de logis à l'emplacement duquel a été installé un jardin de buis taillé, planté de quelques grands arbres dont un pin parasol, repère visuel très important en vue lointaine. L'ensemble occupait la plate-forme sommitale de la butte délimitée par une falaise qui formait l'enceinte naturelle du château. Le système défensif initial a été complété au cours des siècles par 2 autres enceintes extérieures dont quelques éléments demeurent (Tour du Calvaire, Tour Mauriolles).

Le bourg s'est développé dans un premier temps à l'intérieur des enceintes périphériques puis hors des murs, au sud-ouest, de part et d'autre des rampes d'accès au château.

ÉVOLUTION

Compte-tenu de la très grande sensibilité paysagère du site et des covisibilités multiples, toutes les modifications liées en particulier à des constructions nouvelles, peuvent conduire à rompre le fragile équilibre de ce site exceptionnel. La dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques entreprise depuis de nombreuses années a grandement contribué à améliorer l'esthétique du bourg.

Ainsi se construisirent 3 faubourgs (ou berris): au sud-ouest le berri de la ville, à l'est le berri Saint-Paul et au nord le berri de Magal.

Le pittoresque de la cité tient tant à sa structure médiévale qu'à la qualité de son architecture: des rues étroites, de petites places, des portes, des passages, des constructions du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle accompagnées d'une riche modénature aux baies, aux lucarnes et aux portes. Les toitures de lauzes ou d'ardoises, l'imbrication des bâtiments et la topographie prennent une grande importance. Elles constituent à elles seules un paysage.

Les jardins en terrasse qui occupent le versant sud, et l'ensemble du glacis naturel forment un cadre de verdure qui valorise la silhouette bâtie de la cité.

ORIENTATIONS DE GESTION

Turenne est au point de rencontre de 2 sentiers de grande randonnée (le GR 46 et le GR 446), complété par un réseau de sentiers locaux qui permettent une bonne découverte. Le dégagement et la restauration des divers murs d'enceinte aiderait à une meilleure visibilité du site historique.

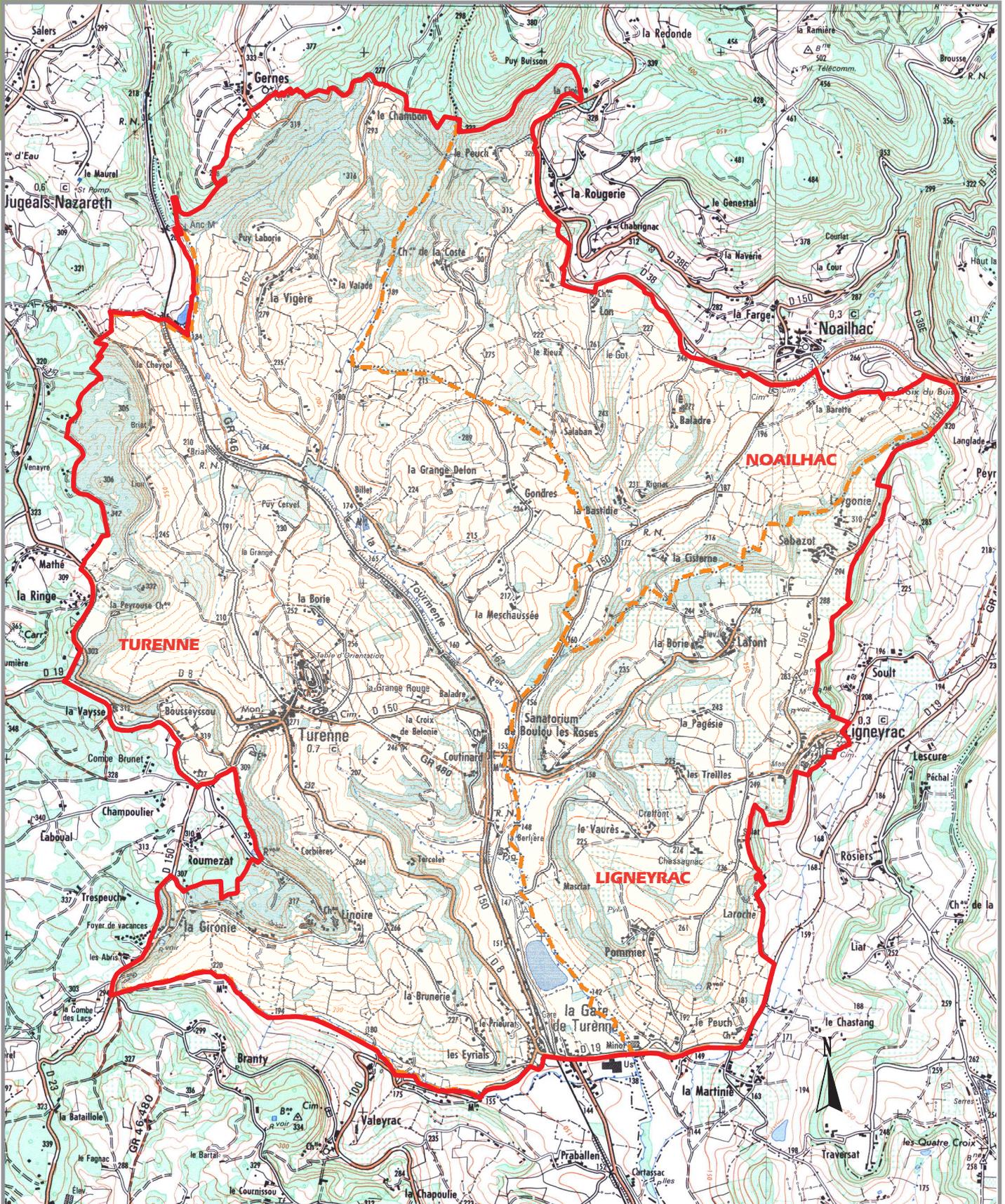


Château du Peuch



Château de Linoire

Le site inscrit du bourg de Turenne du 27 mai 1943, le sol de la place de la vieille halle de Turenne, site classé le 21 janvier 1953 ainsi que les sites inscrits du château de Linoire (4 janvier 1945) sur la commune de Turenne et du château du Peuch sur la commune de Ligneyrac (16 septembre 1942) ont été abrogés.



 Périmètre du site

